

Conservation des ressources halieutiques: mesures techniques applicables pour les eaux de la mer Baltique, des Belts et de l'Oresund

2005/0014(CNS) - 13/10/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Zdzislaw Kazimierz **CHMIELEWSKI** (PPE-ED, PL), le Parlement européen a approuvé le projet de règlement sous réserve d'amendements.

Les députés souhaitent notamment permettre l'utilisation (à côté des engins traînents disposant d'une fenêtre de type BACOMA) d'engins dotés d'une fenêtre d'échappement de type T-90 dont le maillage du cul de chalut et de la rallonge a subi une rotation de 90 degrés, lorsque le cabillaud est une espèce cible. Les spécifications techniques de cet engin ont été introduites au moyen d'un amendement à l'annexe II du projet de règlement ;

Les autres amendements adoptés visent à :

- introduire la définition de la rallonge dans le règlement ;
- préciser que le processus d'échantillonnage relèvera des fonctions de l'inspecteur, dont les tâches dans ce domaine seront fixées par des dispositions particulières ;
- supprimer l'article visant la fermeture de la seule fosse de Bornholm, dès lors que les trois zones concernées dans la mer Baltique sont principalement les fosses de Bornholm, de Gdask et de Gotland ;
- demander qu'une évaluation des incidences de l'utilisation de filets dérivants et d'autres engins emmêlant sur la population des mammifères soit achevée le 1^{er} janvier 2008 au plus tard.